

L'ÉCHO DE L'HERS

14 JUILLET

La célébration de la fête nationale qui se déroulera à Salles-sur-l'Hers, commencera à **18h00** par un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi par un apéritif musical.



RÉSIDENCE « AU FIL DE L'HERS »

Le 12 juin correspond à la date de signature des dix baux de location de l'habitat inclusif « Au fil de l'Hers ». Cela marque le début d'une vie collective pour nos seniors animée par Evelyne.

L'inauguration initialement prévue le 3 juillet prochain est décalée au 4 septembre en raison du contexte électoral.

SENTIER DES MERVEILLES

Un nouveau sentier entre le chemin de la Guillone et le Jammes a été ouvert. Souhaitant le faire vivre, la mairie a sollicité l'accueil de loisirs pour le baliser, le décorer, le rendre visible et attrayant. Les enfants l'ont nommé « Le sentier des merveilles ».

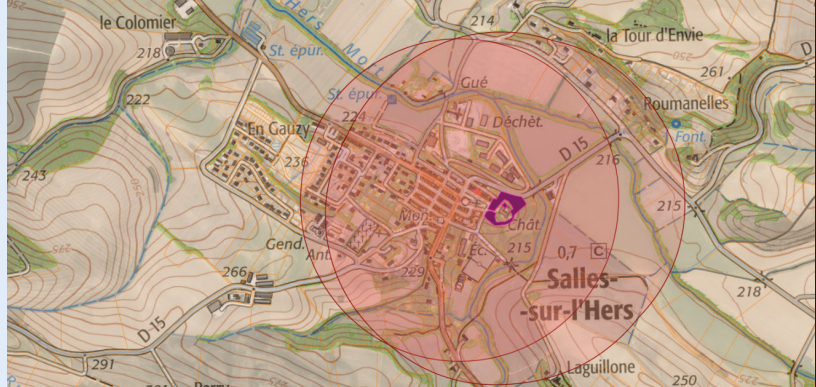
Agrémenté de petites décorations confectionnées par les maternelles, les plus grands ont réalisé des panneaux d'identification sur les différentes espèces d'arbres présentes.

Au fil du temps, de nouvelles installations seront mises en place par les enfants afin de le rendre vivant et de plus en plus merveilleux.



TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

Le 3 mai dernier, Salles-sur-l'Hers recevait le trophée « Territoires Engagés pour la Nature ». Guillaume Cigal et Lionel Mestre ont fait le déplacement pour récupérer la récompense. Pour rappel, l'initiative « Territoires engagés pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales.



URBANISME

Pour toute demande d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager) déposée en mairie et dont le projet se situe dans le périmètre indiqué en rouge ci-dessus, les Architectes des Bâtiments de France sont obligatoirement consultés au titre du code du Patrimoine. Ils délivrent un avis conforme sur le projet, signé par Monsieur le Préfet.

Le Maire ne peut passer outre cet avis, si le projet se situe dans le champ de co-visibilité des Monuments Historiques (clocher de l'Église et tour du Château).



TRACTEUR

La commune s'est dotée d'un tracteur récent en remplacement de l'ancien Renault, utilisé depuis plusieurs décennies.

Au vu des nouvelles zones construites : Tour d'Envie, Lotissement d'En Gauzy, et des zones à venir, cet outil contribuera à améliorer le confort et la productivité des agents municipaux.

